



Compte-rendu AG extraordinaire

du vendredi 10 avril 2015

15 présents - 7 pouvoirs

- Vincent Lahouratate (Thierry Lemoine et Jean Pierre Etienne)
- Claude Sabau (Bernard et Danielle Abgrall)
- Dominique Colas (Tarik Tabani et Gwen Van Dick)
- François Pouliquen (Guy Pénicaut)

22 personnes en tout.

Ordre du jour :

1) Modification des statuts de l'association

Ancien mode de fonctionnement

- Adhérents
- Bureau avec, a minima 1 trésorier et 1 président
- Conseil d'administration

Nouveau mode de fonctionnement

- Adhérents
- Conseil collégial élu + Règlement intérieur

Fonctions impératives

Fonctions supplémentaires éventuelles

Intérêt souplesse de gestion car pas de président, pas de menace de dissolution.

Lecture des nouveaux statuts 2015 :

Les statuts 2015 sont adoptés par 19 pour et 3 abstentions.

Règlement intérieur :

Un trésorier et un suppléant élus, un secrétaire qui peut tourner au sein du conseil collégial, un gestionnaire du site et lettre (aspect technique disjoint de la rédaction stricte).

Décisions par consensus au maximum.

Les membres du conseil collégial seuls représentent l'association. Tout adhérent peut participer au conseil collégial.

Le règlement intérieur est adopté par 19 pour et 3 abstentions.

Élection du conseil collégial :

Dissolution du CA précédent par changement de statut. Qui veut faire parti du conseil collégial ?

Se présentent : Serge Gelebart, Claude Sabau, Christian Poulain, Raymond Martin, Dominique Colas.

Tous les prétendants sont élus par 19 pour et 3 abstentions.

Gestion du site :

Vincent Lahouratate propose de continuer et de passer la main à Eric Le Caignec à moyen terme.

Gestion financière :

Le compte bancaire est toujours basé à Vannes. Une régularisation des pouvoirs et des signatures sera entreprise prochainement.

2) Projet de DON à l'association ASLAM au profit de la rénovation du Sangria Mariavah

Claude Sabau, membre de l'association ASLAM (Association Sport et Loisir Adaptés en Manche), 25 ans d'existence, 40 bateaux-proprétaires (dont 5 Sangria) répond aux questions des adhérents mais ne souhaite pas participer au vote. Déficients intellectuels ; Manifestation tous les ans mi-juin, navigation sam/dim/lund. Les comptes de l'association le permet (4320 euros).

Le Sangria Mariavah en travaux : peinture de pont , remplacement chaise moteur, le réarmer, listons à changer, tube de jaumière désolidarisé en partie haute, nettoyage à l'intérieur, voiles : pas de grd voile, génois OK, une voile vendue 300 euros, mouillage OK. Peinture de pont faite dans chantier de Plouer. Moteur hors-bord OK . GV à acheter. Budget prévisionnel: 4500 euros. Emplacement bouée/coffre alloué par la Mairie de Plouer. Un film retraçant une manifestation sera bientôt sur le site.

Le principe du don est soumis au vote et adopté par 21 voix pour (Claude Sabau n'ayant pas participé au vote compte tenu de sa fonction au sein de l'ASLAM).

Un montant de 1000 euros est proposé et soumis au vote : 21 voix pour (à cela s 'ajoute le pavillon de l'association et une adhésion « Sangria d'honneur »)

Estimation:

4320 euros moins 150 euros SNSM.

Frais fixes 500 euros et **provision de** 2000 euros pour 10 pieds de mâts

Rassemblement : reste 1300 euros des derniers rassemblements

3) Cotisation 2016 ?

Dominique Colas est pour diminuer la cotisation, CI Sabau OK

Frais fixes ?

100 euros assurances 370 euros

Avance pieds de mâts (produits associatif)

Avance si rassemblement 2500 euros.

Cotisation 20 euros ? 14 contre ; 2 abs ; 6 pour.

Cotisation 15 euros. 19 pour ; 2 contre ; 1 abs

Quid réduction pour les équipier(e)s ? ça représente 7 personnes/ 73 adhérents (CI Sabau)

Un(e) équipier(e) montant de la cotisation à 10 euros ? OK